



Nom	Prénom	N° Agrosolution	
Adresse	NP	Lieu	
Téléphone	N° BDTA	N° cantonal d'expl.	

Statut:

- rempli
- pas rempli
- pas contrôlé
- pas applicable
- existant

<input type="checkbox"/> Notification	
<input type="checkbox"/> Avertissement	
<input type="checkbox"/> Exclusion	

Exigences de base

1	Les veaux sont gardés au moins 21 jours dans l'exploitation où ils sont nés.	<input type="checkbox"/>	
2	Toutes les vaches laitières (catégorie A1) ont un nom	<input type="checkbox"/>	
3	Pour les vaches laitières (A1), on renonce à l'utilisation d'antibiotiques critiques.	<input type="checkbox"/>	
4	Lors des expositions et des concours de bétail laitier, le bien-être animal et les lignes directrices CTEBS sont respectés	<input type="checkbox"/>	Si aucune participation à des exploitations et des concours de bétail laitier = rempli !
5	Pendant les expositions et les concours de bétail laitier, les vaches laitières sont traitées deux fois par jour, l'intervalle entre deux traites étant de 14 heures maximum.	<input type="checkbox"/>	Si aucune participation à des exploitations et des concours de bétail laitier = rempli !

Exigences supplémentaires

6	La production moyenne sur toute la durée de vie du troupeau est la suivante : <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 8 kg dans les zones de plaine • Plus de 6 kg dans les zones de montagne 	<input type="checkbox"/>	
7	On renonce à l'utilisation prophylactique d'antibiotiques.	<input type="checkbox"/>	
8	Des méthodes de médecine complémentaire sont utilisées pour les vaches laitières (A1).	<input type="checkbox"/>	
9	Les travailleurs familiaux (y compris les conjoints) bénéficient d'une couverture sociale.	<input type="checkbox"/>	
10	L'exploitation est une formatrice reconnue	<input type="checkbox"/>	
11	Une formation continue d'une demi-journée est suivie chaque année.	<input type="checkbox"/>	
12	L'exploitation propose au moins une manifestation par an avec des enfants ou des adolescents	<input type="checkbox"/>	

Remarques

Date du contrôle	Heure de fin du contrôle	Signature du/de la producteur/trice	Signature du contrôleur N° natel:	Identification de l'organe de contrôle